

PARDEM Info : actu, analyse, programme

Le 24 janvier 2025

PARDEM Info N°142



SANTÉ : L'UE dépouille les États de leurs compétences

Par Jean-Michel Toulouse, membre du Bureau politique du Pardem

En matière de santé comme dans beaucoup d'autres domaines, ce qui dans les traités n'est qu'une "compétence d'appui" devient compétence "exclusive" de l'UE, au détriment de celles des États et donc de la souveraineté des Nations. La stratégie du grignotage s'amplifie au fil des ans, à pas de loup et en douce ! En matière de santé l'Union européenne dispose déjà d'une Direction générale de la Santé rattachée à la Commission, d'un Observatoire européen des drogues et toxicomanies, d'une Agence européenne du Médicament, d'un Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, d'une Autorité européenne de préparation et de réaction à l'urgence sanitaire (Hera) (1), d'un Plan « UE4Health » 2021-2027 doté de 5 milliards d'euros et, à présent, d'une stratégie concernant les médicaments et les dispositifs médicaux.

Sans doute pour s'adapter à la nouvelle « législation » européenne, le gouvernement français vient de créer, début 2025, au sein de la HAS (Haute autorité de la santé), un service exclusivement dédié à l'évaluation médico-économique pour lequel elle recrute un chef de service... Entrez dans les couloirs du train fantôme !

[Lire la suite](#)

Adhérez

Faites un don

Editeur : Parti de la démondialisation (PARDEM)

